

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2013 AU
31 DÉCEMBRE 2013, À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT POUR L'EXERCICE
2015 ET À LA MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015**

**PHASE 1 –
FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013**

1. Référence : Pièce B-0009, colonne « Écart ».

Préambule :

Gazifère présente les écarts entre les années 2013 et 2012

Demande :

1.1 Veuillez confirmer que les titres devraient se lire « Fermeture 2013 » et « Fermeture 2012 » respectivement.

2. Référence : Pièce B-0010, ligne 13.

Préambule :

La Régie constate que les volumes de vente dans le secteur industriel en service interruptible sont de 65 % supérieurs aux volumes prévus par Gazifère.

Demande :

2.1 Veuillez expliquer les résultats réels obtenus par rapport aux prévisions pour chacun des clients industriels en service interruptible.

3. Référence : Pièce B-0030.

Préambule :

La Régie constate qu'en moyenne, 96,43 % des compteurs ont été lus par Gazifère en 2013. Elle note également une variation dans le taux de lecture des compteurs selon les saisons.

Demande :

- 3.1 Veuillez indiquer les raisons qui expliquent ce taux de lecture de compteur en distinguant la performance réalisée en période d'hiver (décembre à mars) de celle réalisée en période d'été (avril à novembre) et en comparant avec la performance des années précédentes.

4. Référence : Pièce B-0031.

Préambule :

Gazifère présente les résultats mensuels de réponse aux appels téléphoniques en 2013.

La Régie constate que le nombre d'appels reçus est relativement stable d'un mois à l'autre et que, selon le tableau présenté, le temps moyen d'attente est exactement de 30,00 secondes pour tous les mois.

Demandes :

- 4.1 Veuillez confirmer que le « 30,00 secondes » correspond à l'objectif du temps d'attente plutôt qu'au temps d'attente moyen réel. Si non, veuillez justifier.
- 4.2 Veuillez indiquer le temps d'attente moyen réel pour l'ensemble des appels reçus à chacun des mois.
- 4.3 Veuillez indiquer les principaux facteurs, saisonniers ou non, qui explique le nombre relativement constant d'appels reçus par Gazifère au cours d'une période de 12 mois.

5. Référence : Pièce B-0033, p. 2.

Préambule :

Le plan d'échantillonnage pour l'année témoin 2013 est décrit pour les marchés résidentiel et CII.

Demande :

- 5.1 Veuillez expliquer la note (1) du tableau indiqué en référence.

- 6. Références :**
- (i) Pièce B-0036;
 - (ii) Dossier R-3840-2013 Phase 2, pièce B-0043.

Préambule :

Gazifère présente les données réelles du projet de renforcement du Chemin Pink.

La Régie constate que les volumes réels du secteur commercial au 31 décembre 2012 indiqués à la référence (i) sont de 13 % moindres que ceux indiqués à la référence (ii) (276 700 m³ comparativement à 312 400 m³).

La Régie constate également que les volumes réels au 31 décembre 2013 dans le secteur industriel ont baissé significativement par rapport à ceux de l'année 2012 (577 423 m³ comparativement à 1 019 877 m³).

Demandes :

- 6.1 Veuillez expliquer la différence de volumes réels du secteur commercial au 31 décembre 2012 tel qu'indiqué à la référence (i) par rapport aux informations indiquées à la référence (ii).
- 6.2 Veuillez expliquer la baisse des volumes dans le secteur industriel en 2013 par rapport à 2012.
- 6.3 Veuillez préciser les raisons pour lesquelles Gazifère demande l'autorisation de mettre fin au suivi du projet de renforcement du Chemin Pink.

- 7. Références :**
- (i) Pièce B-0037;
 - (ii) Dossier R-3722-2010, pièce GI-1, document 3.

Préambule :

Dans l'analyse financière du projet de renforcement du Chemin Pink, la Régie constate que les paramètres utilisés (lignes 1 à 5 de la référence (i)), sont ceux utilisés lors de la demande d'autorisation préalable en 2010 (référence (ii)).

Demande :

- 7.1 Veuillez actualiser l'analyse financière selon les taux de 2013.

8. Référence : Pièce B-0038, p. 1.

Préambule :

Gazifère indique que « *l'écart favorable de 74 956 \$, dont 43 202 \$ hors frais de contingence, s'explique principalement comme suit :*

- *par un logiciel de gestion de tâches dans lequel il a été décidé de ne pas investir après étude des coûts liés à l'alimentation continue en données réelles étant supérieurs aux bénéfices retirés (15 200\$) compensé par un coût des équipements plus élevés que prévu de 20 000\$; [...] » [nous soulignons]*

Demande :

8.1 Veuillez clarifier vos explications.

9. Référence : Pièce B-0040.

Préambule :

Gazifère présente le tableau d'évolution des revenus de distribution et des coûts de distribution totaux pour les années d'application du présent mécanisme incitatif. La Régie est d'avis qu'il serait utile d'ajouter à ce tableau, en première colonne, les données réelles de l'année 2010 à titre d'année de comparaison hors période d'application du présent mécanisme incitatif.

Demande :

9.1 Veuillez reproduire le tableau indiqué en référence en y ajoutant en première colonne les données de la fermeture 2010 et en utilisant cette année pour établir l'indice d'inflation égal à 100.

10. Référence : Pièce B-0041, p. 4, 5, 7 et 8.

Préambule :

1.3 Fenêtres Energy Star

« [...] *il est juste d'expliquer le dépassement du montant d'aide financière prévu dans le cas-type par le fait que les participants ont remplacé un plus grand nombre de pieds carrés de fenêtres ou de portes-fenêtres qu'anticipé initialement.*

Lors de l'établissement de ses projections en 2013, les résultats partiels de 2012 démontraient que seulement 10 participants avaient adhéré à ce programme. Ce n'est qu'au courant des mois de juillet à décembre 2012 que le succès de ce programme s'est fait sentir [...] »

3.2 Chaudière à efficacité intermédiaire et chaudière à condensation (location et achat)

« [...] »

Pour le programme de Chaudière à condensation, 17 participants ont été comptabilisés, ce qui représente un taux de participation de 213 %. [...] L'écart s'explique par le dépassement de l'objectif de participation de même que par le fait que les appareils installés étaient plus gros [...]. »

3.3 Chauffe-eau à condensation

« [...] »

Le budget affiche un résultat de 564 %. L'écart s'explique par le dépassement de l'objectif de participation de même que par le fait que les appareils installés étaient plus gros [...]. »

Demandes :

- 10.1 Pour chacun des programmes mentionnés en préambule, veuillez donner les raisons qui expliquent les écarts, dans le nombre de participants et dans l'ampleur des installations, par rapport aux prévisions.
- 10.2 Veuillez indiquer, pour chacun de ces programmes, si leur popularité est un phénomène ponctuel propre à l'année 2013 ou si le Distributeur prévoit qu'il se reproduise dans les prochaines années.

11. Référence : Pièce B-0019.

Préambule :

À la ligne 1 du tableau présentant la répartition mensuelle du gaz perdu en 2013, Gazifère présente le volume des achats mensuels de gaz.

Demande :

- 11.1 Veuillez expliquer le processus de mesurage du gaz entrant dans la franchise de Gazifère. Précisez notamment où sont situés les points de mesurage et si le ou les compteurs utilisés sont la propriété de Gazifère.

12. Référence : Pièce B-0020, p.4.

Préambule :

« À cette étape-ci, Gazifère peut confirmer que l'appareil de mesurage installé chez ce client ne semble pas enregistrer adéquatement tout le gaz naturel qui est consommé lorsque le client utilise le gaz naturel au niveau minimum de sa consommation. [...] Gazifère est maintenant à l'étape de développer des alternatives en collaboration avec le client afin de tenter d'éliminer cette possibilité de gaz naturel perdu en raison d'une mauvaise lecture de l'appareil pendant les périodes où le client consomme peu. Si Gazifère conclut avec le client que certains correctifs peuvent être apportés, et bien entendu selon l'ampleur des travaux en question, elle tentera de procéder aux correctifs avant la période estivale, période où le client consomme peu. »

Demandes :

- 12.1 Veuillez préciser quel est, en mètres cubes, l'erreur de mesurage dont il est question pour ce client en particulier.
- 12.2 Veuillez préciser quelles sont les alternatives qui sont examinées.
- 12.3 Veuillez préciser comment Gazifère procédera si elle conclut qu'aucun correctif ne peut être apporté.

13. Référence : Pièce B-0020, p.5.

Préambule :

« [...] dans le cadre de son dossier tarifaire 2013, EGD a déposé une étude sur le gaz perdu qu'elle a effectuée pour la première fois. »

Demande :

- 13.1 Veuillez déposer l'étude mentionnée.

14. Références : (i) Pièce B-0007, p. 1;
(ii) Pièce B-0045, Annexe 1, États financier vérifiés 2013.

Préambule :

- (i) Gazifère concilie le bénéfice net selon les états financiers vérifiés 2013 avec le bénéfice réglementé. Les charges d'exploitation réglementées s'élèvent à 12 766 392 \$.

(ii) À l'état des résultats vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, Gazifère présente des charges d'exploitation et d'entretien totalisant 12 751 000 \$ pour les activités réglementées.

Demande :

14.1 Veuillez concilier le montant de 12 766 392 \$ de la référence (i) avec le montant de 12 751 000 \$ de la référence (ii).

15. Référence : Pièce B-0011.

Préambule :

Gazifère explique la hausse de 326,7 k\$ en 2013 constatée au niveau de l'administration principalement par l'augmentation de la contribution au fonds de pension (note 7).

Demande :

15.1 Veuillez indiquer le montant annuel de la contribution au fonds de pension pour les années 2010 à 2013 inclusivement.

16. Références : (i) Pièce B-0045, Annexe 1, états financiers vérifiés, p. 2;
(ii) Pièce B-0045, Annexe 1, états financiers vérifiés, p. 6;
(iii) Dossier R-3840-2013, pièce B-0052, Annexe 1.

Préambule :

(i) À la note afférente aux états financiers no 1 résumant les principales méthodes comptables pour l'exercice financier 2013, Gazifère présente des taux d'amortissement compris entre 5,71 % et 25,00 % pour les autres équipements.

(ii) Les immobilisations corporelles sont présentées à la note afférente no 3 :

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013			2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Activités réglementées						
Conduites principales	66 516 \$	11 125 \$	55 391 \$	64 355 \$	10 348 \$	54 007 \$
Branchements	46 545	7 902	38 643	44 382	7 325	37 057
Matériel de réglage et de mesure	8 258	2 486	5 772	7 729	2 492	5 237
Améliorations locatives	1 002	235	767	991	172	819
Autres	3 485	1 381	2 104	3 462	1 472	1 990
Total Activités réglementées	125 806 \$	23 129 \$	102 677 \$	120 919 \$	21 809 \$	99 110 \$

(iii) Aux états financiers vérifiés 2012, Gazifère présente des taux d'amortissement compris entre 1,74 % et 25,00 % pour les autres équipements.

Demandes :

- 16.1 Veuillez expliquer l'augmentation du taux d'amortissement de 1,74 % en 2012, selon la référence (i), à 5,71 % en 2013 pour les autres équipements, selon la référence (ii).
- 16.2 Veuillez commenter la croissance de la valeur comptable nette en 2013, comparativement à 2012, de chaque catégorie d'actif présentée aux immobilisations corporelles de la référence (ii).

- 17. Références :**
- (i) Pièce B-0011;
 - (ii) Pièce B-0045, Annexe 1, États financiers vérifiés 2013, p. 8;
 - (iii) Pièce B-0045, Annexe 1, États financiers vérifiés 2013, p. 15.

Préambule :

- (i) Gazifère présente le Sommaire des charges d'exploitation 2013 et les données comparatives 2012. Les services entre compagnies affiliées s'élèvent à 1 204,7 k\$ en 2013 et 1 048,7 k\$ en 2012.

No de ligne	Description	Fermeture 2013 (Jan-Déc) (000\$) 1	Fermeture 2012 (Jan-Déc) (000\$) 2	Écart (000\$) 3= 1-2	Écart % 4= 3/2
1	SALAIRES ET AUTRES CHARGES	11,561.7	10,530.7	1,031.0 (3)	9.8%
2					
3					
4	SERVICES ENTRE COMPAGNIES AFFILIÉES	1,204.7	1,048.7	156.0 (4)	14.9%
5					
6					
7	GRAND TOTAL	12,766.4 (1)	11,579.4 (2)	1,187.0	10.3%

(ii) À la note afférente aux états financiers no 6, Gazifère présente les opérations entre sociétés apparentées, comptabilisées selon la valeur d'échange, au montant total de 9 265 k\$ pour 2013 et 5 802 k\$ pour 2012.

	2013	2012
Frais de gestion	1 321 \$	1 267 \$
Assurances	250	213
Traitement des données	628	521
Achats de matériel	1 031	824
Frais de transport	129	129
Salaires et avantages sociaux	5 743	2 498
Études financières et réglementaires, projets spéciaux et autres	55	137
Matériel informatique	-	175
Autres	108	38
	<u>9 265 \$</u>	<u>5 802 \$</u>

(iii) À la note afférente aux états financiers no 15, Gazifère présente les paiements minimums futurs exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation.

Demandes :

- 17.1 Veuillez concilier les services entre compagnies affiliées de la référence (i) avec les opérations entre apparentées de la référence (ii), pour les années 2012 et 2013.
- 17.2 Veuillez justifier la forte croissance des opérations entre sociétés apparentées en 2013 comparativement à 2012, présentée à la référence (ii).
- 17.3 Veuillez présenter en quoi consiste le contrat de location-acquisition de la référence (iii).